

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil périscolaire de l'école élémentaire Libermann



Année scolaire 2022/2023

Responsable : Océane BOURQUARDEZ

Ecole élémentaire Libermann

29 rue du général Libermann

67400 Illkirch-Graffenstaden

Tel : 06 77 38 35 68

cplslib@illkirch.eu



INTRODUCTION

Les accueils collectifs de mineurs (ACM) sont des modes d'accueils destinés aux enfants pendant les vacances et hors temps scolaires. Les actions de ceux-ci s'intègrent dans une démarche de complémentarité avec d'autres espaces éducatifs que sont l'école et la famille. Ils sont réglementés par la direction départementale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale (DDJSCS) et la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP).

L'intention de ce document est de présenter le projet pédagogique, outil fondamental pour notre ACM. Il permet d'exprimer les exigences fixées et il incombe à l'équipe de professionnels d'être garante de la cohérence de leurs interventions auprès des enfants, en veillant à la bonne application de celui-ci.

Le projet pédagogique fixe les règles de vie quotidienne de notre structure périscolaire et définit la place de chacun afin que le travail en commun soit possible et satisfaisant pour tous.

L'accueil périscolaire Libermann est une structure d'accueil sans hébergement organisée par la ville d'Illkirch-Graffenstaden. La structure est habilitée à 112 enfants sur différents temps : accueil du matin, pause méridienne et accueil du soir. Le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 14 enfants. Dans le cadre du PEDT¹, notre effectif peut s'élever à 1 animateur pour 18 enfants.

Le périscolaire a pour vocation d'offrir à tous les enfants un espace éducatif, récréatif et de détente en dehors du temps scolaire. C'est également un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité qui favorise l'autonomie, la découverte et qui offre un accès à la culture à travers de nombreuses animations et activités organisées autour d'un projet éducatif et du projet pédagogique.

Il n'est pas un simple mode de garderie, même s'il permet de répondre également aux besoins des parents en termes de conciliation de vie professionnelle et vie personnelle.

Le projet pédagogique est évolutif sur 3 ans ; il sera mis à disposition des parents et présenté lors d'un éventuel contrôle.

¹ PEDT : projet éducatif de territoire

Table des matières

PARTIE FONCTIONNEMENT

La ville d'Illkirch et la DEVE	4
Diagnostic de territoire	4
Population.....	4
Infrastructures.....	5
Les objectifs éducatifs de la ville d'Illkirch-Graffenstaden	6
Les constats	8
I. Les locaux	8
II. Le public.....	8
Les besoins du public.....	9
La sanction	9
Les enfants porteurs de handicap.....	9
Les locaux.....	10
L'équipe d'animation	10
Les missions	11
La journée type	12
La restauration scolaire.....	13
Déplacements	13
Les moyens financiers	13
Hygiène	13
Santé.....	14
Sécurité.....	14
La communication	15
Transversalité.....	16

PARTIE PEDAGOGIQUE

Les objectifs pédagogiques.....	18
L'EVALUATION	19
L'évaluation des objectifs	19
L'évaluation des projets et des activités de l'équipe	19
L'évaluation du fonctionnement	19
L'évaluation de l'équipe.....	20
ANNEXES	21

Le contexte environnemental

La ville d'Illkirch et la DEVE

Les structures périscolaires présentent sur les différentes écoles maternelles ou élémentaires (*enfants de 3 à 11 ans*) sont gérées par la ville d'Illkirch Graffenstaden et plus précisément par le service de la Direction de l'Enfance et de la Vie Educative (DEVE).

Adresse : 181 route de Lyon, 67 400 Illkirch-Graffenstaden

Tel : 03 88 60 80 00

Le service met en place différents temps d'accueil péri et extra-scolaire : l'accueil du matin, la restauration scolaire, l'accueil du soir et également les centres de loisirs durant les mercredis et les petites et grandes vacances scolaires (*hors vacances de noël*).

Les inscriptions se déroulent via le portail famille de la ville. En effet, les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à une ou plusieurs prestations. Lorsque l'inscription est terminée et que la fiche sanitaire est validée, c'est à la charge des parents de réserver la prestation de leur choix via leur calendrier.

Les différentes démarches ont été répertoriées dans un unique document, qui a été distribué aux familles de la ville, ainsi que le règlement des accueils périscolaires.

Diagnostic de territoire

Population

La ville est située au sud de Strasbourg, est membre de l'Eurométropole. Elle en est la troisième ville par son nombre d'habitants, la quatrième du Bas-Rhin et la sixième d'Alsace.

En 2021, la ville d'Illkirch Graffenstaden ne compte pas moins de 27 103 habitants, qui s'étend sur une superficie de 22,21 km². Soit, une population en hausse depuis 2020.

Infrastructures

La ville dispose d'un patrimoine communal très riche en culture, en sport et en loisirs.



- 42 aires de jeux
- 2 plans d'eau
- 1 parc animalier (Friedel)
- 2 parc : Fort Uhrich et Bonnes gens
- Traversée par l'Ill et le canal du Rhône du Rhin

Environnement



- 37 associations sportives
- 8 gymnases
- 7 salles spécialisées (danse, dojos, art martiaux, ARS, gymnastique, musculation, et remise en forme)
- 3 terrains de foot et 3 terrains de rugby
- 9 terrains de tennis
- 1 parcours de tir à l'arc
- 1 piscine
- 1 mini golf

Sport



- L'Illiade
- La Vill'A
- 1 école de musique et de danse
- 1 médiathèque
- Le salon de l'album jeunesse
- 2 centres de loisirs
- Sport vac
- le panier
- Le centre socio culturel le Phare de l'Ill
- 47 associations culturelles et artistiques
- le marché de noël
- Le festival le printemps des Bretelles

Culture/loisirs

Les objectifs éducatifs de la ville d'Illkirch-Graffenstaden

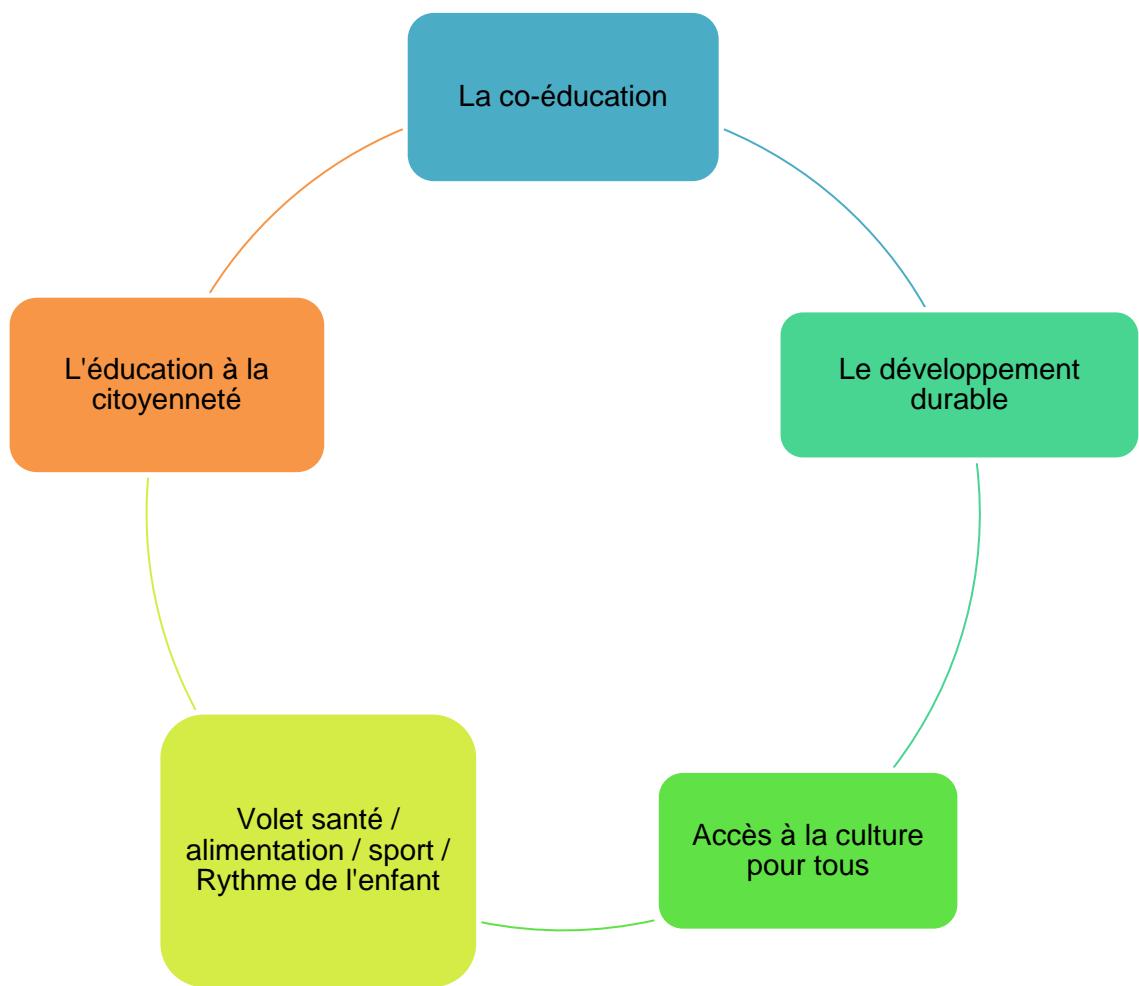
La ville a mis en place un projet éducatif ²qui régit l'ensemble des périscolaires. Les objectifs de celui-ci sont les suivants.



² Il traduit l'engagement de l'organisateur et définit le sens de ses actions. Il fixe des orientations et des moyens pour mettre en œuvre sa réalisation.

Pour ce faire, les centres de loisirs péri et extra-scolaire doivent répondre dans la mise en œuvre de leur projet pédagogique, à plusieurs orientations fixées par la ville d'Illkirch-Graffenstaden.

Les différents axes sont les suivants :



La structure : le périscolaire Libermann

Les constats

I. Les locaux

Depuis septembre 2020 l'école se trouve dans des algecos, car un projet de reconstruction de celle-ci est en cours. Nous y entammons notre 3^{ème} rentrée scolaire.

- Peu d'espace par rapport à l'effectif accueilli (*midi-soir*)
- Un aménagement extérieur réduit et peu propice aux activités sportives
- Une difficulté lié aux trois couloirs (*sorties de classes*)
- Espace de restauration propice au bruit, un espace restreint mais des salles modulable

II. Le public

Le nombre d'enfants fréquentant le périscolaire à chuter entre 2019 et 2021, suite à la crise sanitaire et nos locaux. Néanmoins ce chiffre est à nouveau entrain d'augmenter en cette rentrée 2022-2023.

- Un public multiculturel
- Des enfants en classe de CP qui intègrent la restauration scolaire pour la première fois
- Une augmentation des enfants à besoins particuliers sur les temps d'accueil par rapport aux deux années précédentes (ULIS).
- Les enfants ne sont pas attentifs aux règles et au cadre mis en place par les encadrants.
- Le contexte du quartier à des répercussions sur le langage et le comportement des enfants.
- Des constats observables propres à chaque public : autonomie, mixité fille-garçon, cohésion de groupe, les activités.
- Les constats observés sur le public du midi, ne sont pas toujours vrais pour le public du soir (enfants perturbateurs).

III. D'ordre général

Un constat observable depuis l'année dernière.

- La difficulté d'avoir une équipe d'animation au complet sur les différents temps d'accueil (recrutement).

IV. Observable avec le bilan de l'an passé

Constats émis en juin 2022.

- Faible cohérence entre le cadre mis en place par les animateurs et celui des ATSEMs.
- Les sorties proposées ont toujours beaucoup de succès.
- Le lien avec les parents s'est reconstruis depuis que les évènements (ex : café prents) et l'accès au bâtiment est à nouveau possible.
- Un projet passerelle maternelle-élémentaire avec peu de pertinence.

Les besoins du public

CP : Besoin d'affection – d'être rassurés – d'avoir un cadre spatio-temporel – de rituels – besoin de bouger et de temps calme – développer la motricité

CE : Besoin d'appartenir à un groupe – besoin de se dépenser et de temps calme – développer ses capacités – envie de créer et de découvrir

CM : Fort besoin d'autonomie et de prendre des initiatives – besoin de se comparer aux autres – besoin de tester l'animateur – besoin d'avoir des responsabilités

La sancion

Nous ne punissons pas l'enfant, nous le sanctionnons. C'est-à-dire avec une réparation immédiate (*objets, relationnel*). Cela passe notamment par le dialogue et parfois de la médiation.

Le lien avec les familles est très important.

Les enfants porteurs de handicap

Nous sommes un établissement qui accueille un public issu de classe ULIS (*unités localisées pour l'inclusion scolaire*). Cette année, à la restauration scolaire, nous accueillons cinq enfants de cette classe et sur temps d'accueil périscolaire à ce jour deux.

Cette particularité nécessite un échange étroit avec l'enseignante. Les enfants ont complètement intégré le fonctionnement du périscolaire, et sont d'ordre général très bien intégrés dans leur groupe sur les temps périscolaires. En effet, pour la majorité il s'agit d'enfants qui fréquentent le périscolaire depuis longtemps.

Certains enfants sont porteurs de pathologies motrices, psychique ou mentale.

La nécessité d'une AVS sur les temps d'accueil du midi se montre parfois indispensable pour accompagner au mieux ces enfants.

Nous travaillons également étroitement avec l'association *Nouvel Envol*.

Les locaux

Nos locaux sont un peu particuliers car ils se trouvent dans des ALGECO suite au projet de rénovation de l'école. Nous devrions rentrer dans les nouveaux bâtiments en septembre 2023.

L'école Libermann ne compte pas moins de 16 classes. Composant plusieurs classes bilingues, des classes monolingues et une classe ULIS.

Nous disposons de deux salles périscolaires utilisées pour diverses activités manuelles, jeux de société, peinture et autres.

Nous utilisons, en accord avec la directrice de l'école, la salle des professeurs. Malheureusement, nous ne pouvons plus y faire des activités cuisines ou autres nécessitant l'utilisation de four.

Depuis la rentrée 2022-2023, nous avons également demandé à l'école s'ils pouvaient nous accorder une salle en plus, afin que nous puissions bénéficier de plus d'espace compte tenu des effectifs, surtout en cas de mauvais temps.

Les salles sont réparties par groupe de niveau pour l'organisation et la cohérence de cadre spatio-temporel des enfants, lorsqu'ils sortent de classe. Les animateurs peuvent ensuite utiliser la salle dont ils ont besoin pour leur activité.

Une cours de récréation extérieure est aménagée dans celle qui se situe à l'arrière de l'ancienne école, néanmoins, nous avons une perte considérable d'espace.

Un espace avec un préau a été aménagé, utilisée en temps libre afin de séparer les groupes, mais impossible d'utilisation pour des activités (cailloux, poussière, risque de chutes, nombres de poteaux trop important, fenêtres des algeco trop proches, bruit sonore qui résonne). Nous utilisons cet espace pour des rassemblement en temps de pluie néanmoins.

L'équipe d'animation

L'équipe encadrante permanente est composée de 5 animateurs et une responsable qui peuvent intervenir sur plusieurs temps : matin/midi/soir, matin ou soir.

L'équipe compte parmi elle des animateurs vacataires et des animateurs permanents (*stagiaires de la fonction publique*).

Les professionnels de l'équipe encadrante proviennent de formations différentes :

- **Responsable → BOURQUARDEZ Océane** : DUT Carrières Sociales option Animation Sociale et Socioculturelle
 - + Licence professionnelle Intervention Sociale en poste au périscolaire élémentaire Libermann depuis novembre 2018.
- **Animateurs** : CPJEPS / BAFA/ BAFA équivalent.

Des animateurs volants interviennent en cas d'absence des animateurs de l'équipe.

Un quota de qualification des animateurs est calculé selon le taux d'encadrement et le nombre d'animateurs.



Les responsables des périscolaires effectuent des entretiens pour le recrutement des équipes. Néanmoins le métier connaît énormément de turn over depuis quelques années et les équipes ont des difficultés à être complète.

Les ATSEM de la maternelle Orme et de la maternelle Libermann interviennent également en binôme sur deux créneaux horaire : 11h55-12h55 et 12h55-13h55. Sur la pause méridienne et le temps de restauration, notre équipe est composée de 8 ATSEM. Une agent d'entretien et une AVS sont également présentes sur les temps de restauration.

Les missions

La responsable

- Assurer le suivi administratif
- Manager l'équipe d'animation
- Manager les ATSEM sur temps de restauration
- Suivre cohérence activités et intention éducatives/pédagogiques
- Communiquer avec les parents et les autres acteurs éducatifs

Les animateurs

- Concevoir des animations en cohérence avec le PP
- Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants
- Respecter les réglementations
- Communiquer avec les parents et autres acteurs éducatifs
- Relayer les informations à la responsable
- Assurer le bon déroulement des pointages des enfants sur tablette et les sorties de classes.

Les différentes missions et compétences des animateurs sont détaillées plus précisément dans la fiche de poste et le guide de l'animateur qui leur ai remis en début d'année.

Le responsable périscolaire veille au respect des missions et objectifs de son équipe d'animateurs. Il est garant de la réalisation des objectifs pédagogiques définis en équipe en début d'année.

Des entretiens d'évaluation des compétences ont lieu deux fois par an. Des EAP se dérouleront également pour les animateurs concernés par la titularisation.

L'organisateur (*N+1 ; N+2 ; N+3 mairie*) veille au bon déroulement des différentes missions/objectifs du responsable périscolaire.

La journée type³

ACCUEIL MATIN

Ouverture portes aux enfants :
7h40

Activités (intérieures ou extérieures) aux rythme des enfants **7h40 à 8h20**

Rangement ; Passage aux toilettes ; Accompagnement en salle de classe : entre **8h20-8h30**

ACCUEIL MIDI

Sortie de classes : **12h**
1^{er} service : repas de 12h10 à 12h50 – temps libre de 13h à 13h50

2^{ème} service : repas de 12h20 à 13h20 – temps libre de 12h à 12h20 et de 13h20 à 13h50

3^{ème} service : temps libre de 12h à 12h50 - repas de 13h à 13h50

Retour à l'école : entre **13h50-14h**

ACCUEIL SOIR

Sortie de classes : entre 16h20 à 16h30

Goûter des enfants par groupe / temps libre/ temps de devoir (lundi-jeudi): 16h30-17h

Démarrage des activités : entre 17h et 17h15

Aide aux devoirs à la demande des enfants/parents (volontariat)

Fin du périscolaire : **18h15**

³ Voir annexe pour fiches fonctionnement

La restauration scolaire

Nous fonctionnons en service à table et bénéficiions des locaux du centre socio culturel le Phare de l'Ill pour la prise de repas. Nous détenons un marché de restauration avec DUPONT restauration. Deux agents sont présents pour nous guider dans le service des repas.

Déplacements

Nous effectuons des courts déplacements entre l'école et le Phare de l'Ill pour nous rendre dans nos locaux de restauration.

D'autres déplacements peuvent être effectués, dans le cadre d'activités ou de projets d'animation. Dans ce cas, une communication sera faite au préalable aux parents (autorisation de sorties via l'espace parent, affiches, prospectus...). Les déplacements peuvent s'effectuer à pieds, en tram, à vélo selon le lieu de destination.

Les moyens financiers

Le périscolaire dispose d'un budget pour toute les activités liées à l'alimentation. Il dispose aussi d'un budget lié au matériel pédagogique. Ce budget est réattribué tous les ans au mois de janvier.

Hygiène

Depuis la rentrée 2022-2023 nous sommes en niveau 1 du protocole sanitaire lié à la COVID-19, ce qui nous a permis d'assouplir certaines restrictions. Cependant l'équipe encadrante maintient certaines règles d'hygiènes primordiales durant un accueil :

Le lavage de mains des enfants est fréquent, notamment avant et après le repas, après une activité, avant et après le goûter ; par exemple.

Le nettoyage des tables est fait par l'équipe encadrante et locaux sont nettoyés par les agents d'entretien tous les soirs. Les toilettes sont également nettoyés tous les midis.

Les salles sont régulièrement aérées.

Santé

CAHIER DE SOIN

- Rempli lors d'un soin effectué à un enfant
- Présenter en cas de contrôle

PAI

- Panier repas
- Allergies
- Autres pathologies (ex : *Asthme, handicap...*)
- communication étroite avec les autres acteurs éducatifs de l'enfant

Trousse de secours

- Contient les produits réglementaires pour procurer des soins (pansements, compresses, thermomètre...)

Nous ne pouvons délivrer de médicaments aux enfants que lorsque nous disposons d'une ordonnance prescrite par un médecin généraliste.

Chaque animateur est garant de la trousse de secours dont il a l'utilité chaque jours (sac à dos organisé par niveau).

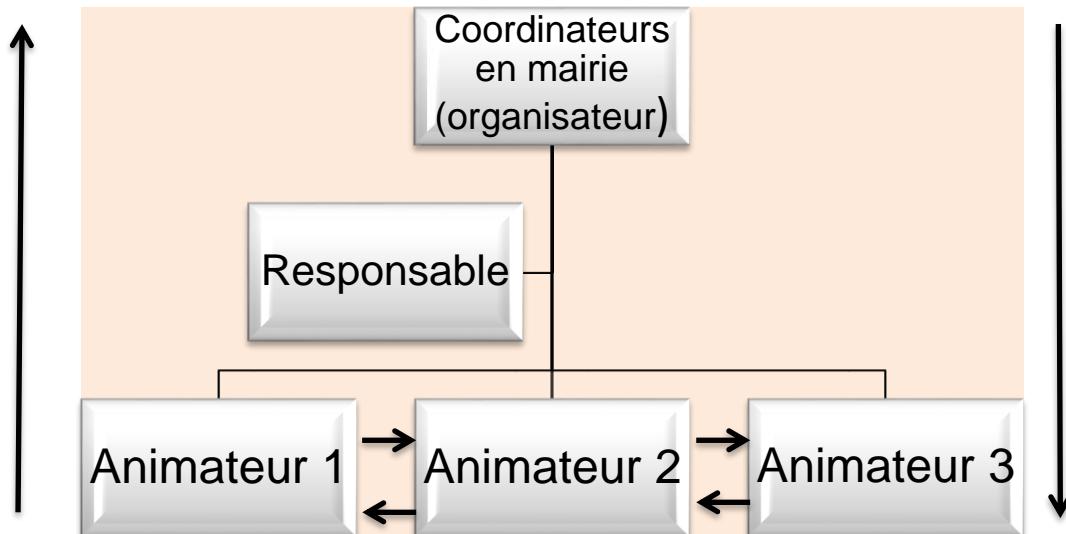
Sécurité

Les consignes et les plans de sécurité d'évacuation incendie sont affichées dans les différents locaux que nous occupons. Les rôles des différents membres de l'équipe d'animation ont été définis en début d'année lors d'une réunion.

Un exercice a lieu sur temps périscolaire, un autre à lieu sur temps de restauration, et ça, chaque année.

La communication

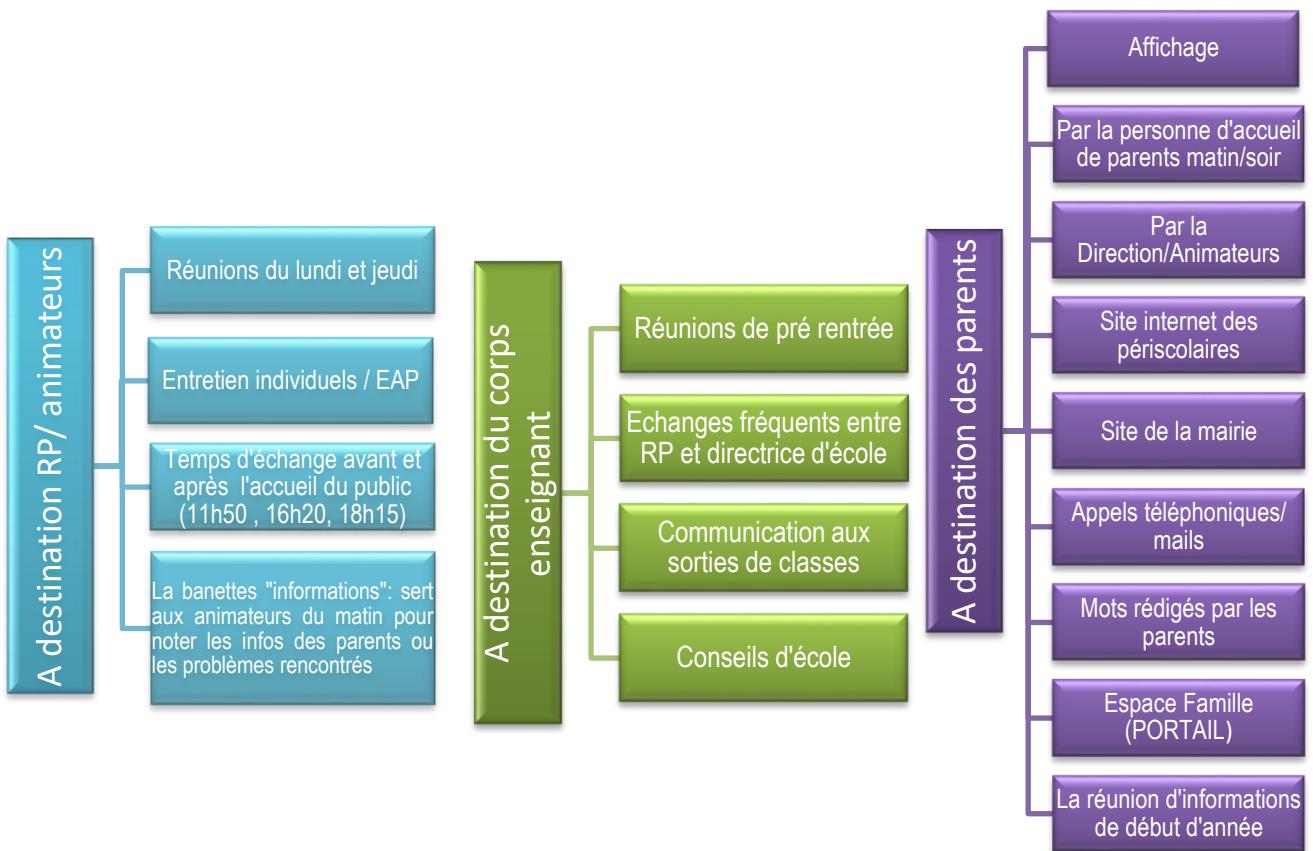
Dans une équipe, la communication doit s'effectuer de façon transversale (*de haut en bas et de bas en haut*).



Nous avons parfois des réunions entre les différents responsables périscolaires et les N+1 / N+2. Nous échangeons également par le biais de mail, téléphone et documents partagés.

La communication à destination des enfants s'effectue par les animateurs référents des groupes composés, verbalement et/ou par le biais d'affichage.

La communication s'effectue également entre les différents acteurs éducatifs de l'enfant, tant avec la directrice de l'école, les enseignants, les AVS, les parents ; avec le responsable périscolaire, mais également les animateurs.



Transversalité

Nous travaillons en transversalité avec les autres structures périscolaires de la ville et le centre de loisirs ou autre structures extrascolaires comme la Vill'A, notamment pour des projets.

Chaque année nous proposons un projet passerelle avec les enfants issus de grande section de maternelle à proximité.

Nous bénéficions également d'un accès à la médiathèque Sud, avec qui nous collaborons déjà depuis quelques années.

Dans le cadre de projet, nous pouvons également bénéficier d'intervenants ponctuels pour des animations particulières durant nos temps périscolaires. Depuis 3 ans, nous travaillons étroitement avec Habitat de l'Ill et les services civiques d'Unis-Cité.

Axes éducatifs et objectifs pédagogiques de l'équipe

Cette année l'équipe a fait le choix d'approfondir principalement deux axes éducatifs, bien que tous les axes soient traités au sein de notre périscolaire par le biais des activités. Ce choix s'est opéré suite aux différents constats observés sur notre public. Notre fonctionnement, notre posture et les différentes actions permettront de répondre à des objectifs découlant de ses deux axes.

Accès à la culture pour tous

Nous avons décidé de continuer à travailler sur cet axe afin d'approfondir les animations autour de la culture sous différentes formes. L'équipe souhaite davantage approfondir les connaissances et techniques utilisées par les enfants. Il s'agit aussi de développer les connaissances de chacun et de permettre aux enfants de s'accepter dans leurs différences. L'expression, la découverte, la création, l'ouverture d'esprit, l'apprentissage seront essentiel.

L'équipe, à travers cet axe, souhaite également développer la créativité et l'imagination. En effet, un enfant gagne en confiance en lui, exprime ses émotions et ses idées, renforce son identité perçoit les choses sous différents angles et cela contribue à améliorer sa concentration.

« L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté. La réalisation de cet objectif passe notamment par le développement, des activités artistiques, culturelles et sportives ». Article 140 de loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions.

L'éducation à la citoyenneté

« L'éducation à la citoyenneté est un ensemble de connaissances, d'aptitudes, d'attitudes qui permettent à l'enfant de reconnaître les valeurs requises pour la vie commune et d'effectuer des choix et d'agir dans ce respect; en somme elle vise à sensibiliser aux valeurs requises pour la vie commune dans la société ». Cairn.

Nous souhaitons par cet axe, développer la notion du vivre ensemble et permettre à l'enfant d'évoluer de manière autonome dans un cadre précis, celui des règles de vie au périscolaire. Après un brainstorming en équipe, les différentes notions évoquées ont été les suivantes : le respect, l'éco-citoyenneté (environnement), la socialisation, le sentiment d'appartenance, l'investissement, l'apprentissage des droits et des devoirs.

Les objectifs pédagogiques

FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

SOCIALISATION	Cohésion de groupe – entraide – développement de l'esprit d'équipe – valeurs – connaissances de soi et des autres – connaissances des droits et des devoirs – développement de son aptitude au dialogue – lutte contre les discriminations – sentiment d'appartenance
<ul style="list-style-type: none">• Proposer à des enfants plus âgés de venir en aide aux plus jeunes (posture de l'animateur)• Mettre en place des activités de coopération (sport, fresque collective, jeux de société, grands jeux...) au moins une fois par semaine,• Renforcer la cohésion de groupe par la mise en place de projets (pour chaque groupe au moins 1 projet dans l'année).• Organisation de temps forum ou d'espace de dialogue à raison d'une fois par semaine.• Mise en place d'atelier d'expression à minima d'une fois par semaine• Veiller à ce que les consignes soient données dans un moment propice : calme, écoute active de l'enfant (posture)• Laisser les enfants être acteurs de leur planning d'activité.• Thématique annuelle : « Voyage dans le monde » 1 semaine thématique tous les mois	

CADRE	Règles – respect de soi et de l'autre – dynamique de groupe – autonomie – faire des choix et les assumer
<ul style="list-style-type: none">• Règle de vie élaborées avec les enfants et affichées.• Définir les sanctions en rapport avec ces règles et les affichées• Maintenir une cohérence d'équipe dans le respect de ces règles (posture)• Favoriser l'échange entre les enfants dans la résolution de conflits• Permettre à l'enfant d'être autonome dans ses loisirs (prendre le matériel, ranger...)• Veiller à être attentif à son attitude face à l'enfant (posture)	

DEVELOPPER LA DIVERSITE CULTURELLE DES ENFANTS

EXPERIMENTER – DECOUVRIR	Théâtre, musique, danse, peinture, sport, manuelles, médiathèque, projet artistique
<ul style="list-style-type: none">• Diversifier ses activités chaque semaine,• Mise en place d'atelier d'expression à minima 1 fois par semaine• Proposer des activités provenant d'autres culture (semaine thématique)• Proposer une large diversité d'activités sportives, 1 sport différent chaque semaine• Soigner la préparation de ses activités et sa présentation à l'oral (posture)• Proposer des animations autour des 5 sens• Proposer des activités favorisant la découverte des autres cultures du monde, 3 par période trimestrielles	

L'EVALUATION

L'évaluation des objectifs

L'évaluation permet d'évaluer les différents objectifs. On procède par une évaluation quantitative (nombre de participants, nombre de séances etc.).

Cette évaluation quantitative est liée aux moyens (activités, animations, ateliers). Si ceux-ci n'ont pas été suffisamment mis en place et nuise à la réalisation d'un objectif, il faut être en mesure d'expliquer pourquoi. Il est intéressant d'indiquer si des moyens supplémentaires ont été mis en place.

On procède également par une évaluation qualitative, qui s'intéresse davantage aux ressentis des enfants, les différents échanges, ce qu'ils ont retenu, leur investissement. Cela permet d'évaluer l'évolution des enfants dans le groupe.

Ces deux évaluations s'effectuent lors de bilans trimestriels et s'appuient sur des bilans d'activités, des comptes rendus de réunions, des planning d'activités.

Nous avons créé notre « arc en ciel » d'activités qui nous permettra d'avoir une visibilité de toutes les actions menées au cours de l'année.

L'évaluation des projets et des activités de l'équipe

Les projets sont évalués par les animateurs tout au long de l'année, cela permet d'assurer une continuité et de savoir s'il est pertinent de le pérenniser ou non.

Ces projets et activités sont également évalués par les enfants. Des temps d'échange mensuel ou hebdomadaires sont mis en place afin de faire un bilan avec eux.

Un doit être mis en place par chaque animateur pour favoriser cette évaluation.

L'évaluation du fonctionnement

Des réunions d'équipe sont organisées pour assurer le suivi entre la cohérence de nos intentions, nos valeurs et le fonctionnement mis en place.

Ces réunions font l'état de constats faits au sein du périscolaire sur les différents temps d'accueil. Nous faisons donc le point régulièrement lors de nos échanges en équipe afin de faire des réajustements si nécessaires.

Cette évaluation s'appuie sur des comptes rendus de réunion, des nouveaux tests sur le terrain, un suivi de la vie de groupe, le projet pédagogique.

Des réunions entre la responsable du périscolaire et l'équipe d'ATSEM ont également lieu durant des mercredis, afin d'échanger sur les temps de restauration.

L'évaluation de l'équipe

Chaque membre de l'équipe s'évalue tout d'abord par la mise en œuvre des objectifs pédagogiques et l'évolution de ceux-ci (*auto évaluation*).

Des entretiens individuels, avec comme outil, la fiche de poste, aura lieu afin d'évaluer l'évolution des animateurs et de faire un bilan dans la réalisation des objectifs fixés avec la responsable (*atteint ou non*).

Des observations des animations sur le terrain seront également réalisée dans le but d'améliorer les pratiques.

ANNEXES

1- LES SALLES

2- ARBRE PEDAGOGIQUE

3- FONCTIONNEMENT ACCUEIL MATIN

4- FONCTIONNEMENT ACCUEIL MIDI

5- FONCTIONNEMENT ACCUEIL SOIR

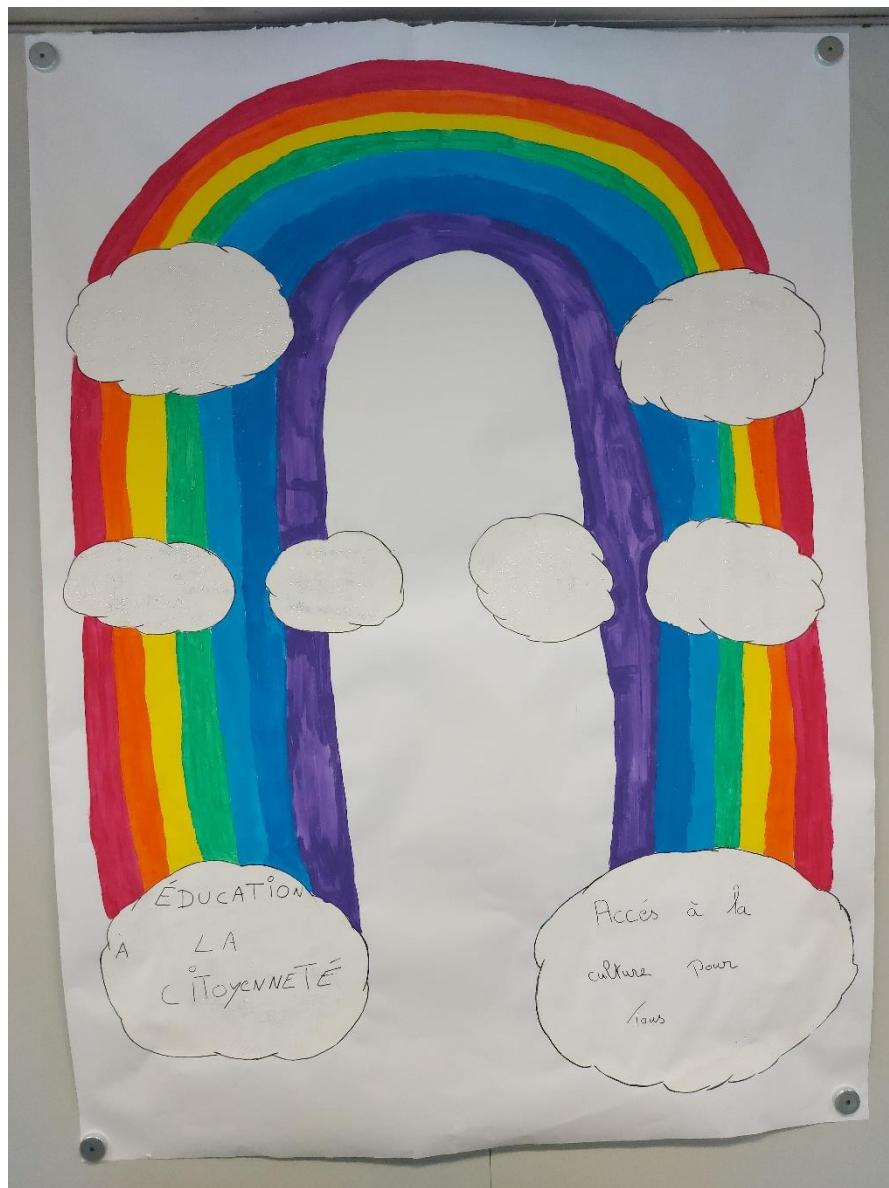
Les salles



L'arc en ciel de l'équipe

Cet outil a été élaboré par l'équipe d'animation et il permet de créer un visuel concernant la réalisation du projet pédagogique.

L'outil sera complété au fur et à mesure des actions réalisées répondant aux objectifs pédagogiques et sera utilisé lors des évaluations trimestrielles du PP.



FICHE FONCTIONNEMENT

Accueil du matin

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
7h30	Préparation des espaces – vérification des chiffres restauration – tableau restauration (roulement)				
7h40	Accueil des familles au niveau du couloir par un animateur (roulement) – ouverture du portail manuellement				
7h50	Temps libre dans les espaces aménagés par l'animateur, pour les enfants				
8h00					
8h05					
8h10			Temps libre (<i>salle péri ou extérieur</i>) – dans des espaces aménagés par les animateurs pour les enfants		
8h15	Rituel de retour au calme et école				
8h20				Rituel de retour au calme et école	
8h25	Rangement du matériel et des salles – mise à jour des absences du matin – informations du matin dans la bannettes à cet effet (mots des parents...)				
8h30					

Salle péri 1 : Lecture magasines, bracelets, scoubidous, dessins, coloriage, dessin au tableau, jeux musicaux, causeries...

Salle péri 2 : petits jeux (*chef d'orchestre, Lucky Luck...*), jeux de société, jeux de construction, causeries...

Extérieur : Jeux collectifs, jeux sportifs, jeux libres...

FICHE FONCTIONNEMENT

Pause méridienne

RP sera disponible sur les deux services restauration ; ou sera affectée à groupe s'il y a besoin de remplacer un encadrant absent ou en cas de renfort (*effectif*) dans

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
11h50					
12h00					
12h05					
12h10					
12h15					
12h20					
12h25					
12h30					
12h35					
12h40					
12h45					
12h50					
12h55					
13h00					
13h05					
13h10					
13h15					
13h20					
13h25					
13h30					
13h35					
13h40					
13h45					
13h50					

FICHE FONCTIONNEMENT

Accueil du soir

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
CP	Marie – Clara	L'animateur propose ses activités – les enfants choisissent	Marie – Clara	L'animateur propose ses activités – les enfants choisissent
CE1	Thomas + Alice		Thomas + Alice	
CE2				
CM1	Sophie + 1 volant		Sophie + 1 volant	
CM2				

L'animateur « *volant* » est un animateur provenant des autres écoles, en attendant un recrutement.

Lundi et jeudi sont considérés comme des jours « *d'activités spécifiques à une tranche d'âge* » avec l'animateur de référence.

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
16h20	Préparation de l'équipe du temps d'accueil (sac à dos, matériel, pointage, PAI, trousse de secours, salle...).				
16h30	Accueil des enfants par couloir et accompagnement de l'animateur dans la salle de référence. CP : Cherché dans les classes par Océane et dépose à 1 animateur salle péri 2 Sortie 1 : Océane Sortie 1- 2 : Sophie Sortie 3-2 : Thomas – avec Marie				
16h40	Goûter et temps libre	devoir	Goûter et temps libre	devoir	Goûter et temps libre
16h50					
17h00					
17h05	<u>Lundi- jeudi</u> : L'animateur se dirige dans sa salle d'activité <u>Mardi – vendredi</u> : Rassemblement pour annoncer les activités				
17h10	Activités				
17h30					
17h40					
17h50					
18h00					
18h10	Rangement des salles, du matériel, des sacs...				
18h15					
18h20	Vérification pointage des enfants (heures de départ, absence bien notées, transmission d'informations, fermeture des salles...).				

Les salles sont préalablement définies en équipe au moment de l'élaboration du planning d'activité.